

Un mail identique a été adressé aux sénateurs, par groupes :

DESTINATAIRES :

Date: Wed, 22 May 2013 17:48:33 +0200 [22/05/2013 17:48:33 CEST]

De: info@santepublique-editions.fr

À: [Montrer les adresses - 124 destinataires]

f.rebsamen@senat.fr, j.alquier@senat.fr, m.andre@senat.fr, s.andreoni@senat.fr, m.antiste@senat.fr, je.antoINETTE@senat.fr, a.anziani@senat.fr, d.assouline@senat.fr, b.auban@senat.fr, d.bailly@senat.fr, d.bataille@senat.fr, bel1.jean-pierre@wanadoo.fr, c.berit-debat@senat.fr, m.berson@senat.fr, j.berthou@senat.fr, besson.jean@wanadoo.fr, m.blondin@senat.fr, n.bonnefoy@senat.fr, y.botrel@senat.fr, m.bourquin@senat.fr, b.bourzai@senat.fr, m.boutant@senat.fr, jp.caffet@senat.fr, p.camani@senat.fr, cl.campion@senat.fr, jl.carrere@wanadoo.fr, f.cartron@senat.fr, l.carvounas@senat.fr, b.cazeau@senat.fr, y.chastan@senat.fr, j.chiron@senat.fr, k.claireaux@senat.fr, g.collomb@senat.fr, j.cornano@senat.fr, roland.courteau@wanadoo.fr, y.daudigny@senat.fr, m.daunis@senat.fr, m.delebarre@senat.fr, jp.demerliat@senat.fr, c.demontes@senat.fr, f.desplan@senat.fr, c.dilain@senat.fr, c.domeizel@senat.fr, j.durrieu@senat.fr, v.eble@senat.fr, p.esnol@senat.fr, f.espagnac@senat.fr, a.fauconnier@senat.fr, jl.fichet@senat.fr, jj.filleul@senat.fr, jc.frecon@wanadoo.fr, c.genisson@senat.fr, j.germain@senat.fr, s.ghali@senat.fr, d.gillot@senat.fr, j.gillot@senat.fr, jp.godefroy@senat.fr, g.gorce@senat.fr, jn.guerini@senat.fr, d.guillaume@senat.fr, c.haut@wanadoo.fr, e.herve@senat.fr, o.herviaux@senat.fr, c.jeannerot@senat.fr, p.kaltenbach@senat.fr, r.kerdraon@senat.fr, b.khiari@senat.fr, v.kles@senat.fr, y.krattinger@senat.fr, g.labazee@senat.fr, s.larcher@senat.fr, f.laurent-perrigot@senat.fr, jy.leconte@senat.fr, j.le-menn@senat.fr, c.lepage@senat.fr, jc.leroy@senat.fr, alain.levern@orange.fr, mn.lienemann@senat.fr, j.lorgeoux@senat.fr, jj.lozach@senat.fr, r.madec@senat.fr, jb.magner@senat.fr, f.marc@senat.fr, m.massion@senat.fr, r.mazuir@senat.fr, m.meunier@senat.fr, d.michel@senat.fr, jp.michel@senat.fr, gerard-miquel@wanadoo.fr, jj.mirassou@senat.fr, t.mohamed-soilihi@senat.fr, r.navarro@senat.fr, a.neri@senat.fr, r.nicoux@senat.fr, j-m.pastor@wanadoo.fr, g.patient@senat.fr, f.patriat@senat.fr, d.percheron@senat.fr, jc.peyronnet@senat.fr, bernard.piras@wanadoo.fr, r.povinelli@senat.fr, Gisele.Printz@wanadoo.fr, marcel.rainaud@gmail.com, d.raoul@senat.fr, d.reiner@senat.fr, a.richard@senat.fr, r.ries@senat.fr, g.roger@senat.fr, yves.rome@cg60.fr, l.rossignol@senat.fr, p.schillinger@senat.fr, jp.sueur@senat.fr, Simon.Sutour@orange.fr, c.tasca@senat.fr, m.teston@senat.fr, r.teulade@senat.fr, jm.todeschini@senat.fr, r.tuheivava@senat.fr, a.vallini@senat.fr, r.vandierendonck@senat.fr, y.vaugrenard@senat.fr, m.vergoz@senat.fr, m.vincent@senat.fr, r.yung@senat.fr

Cc: info@santepublique-editions.fr

Sujet: TRES URGENT à lire avant le vote de la loi sur la refondation de l'école

En-têtes: Montrer toutes les en-têtes

A toutes les Sénatrices et Sénateurs du Groupe Socialiste du Sénat,

\*\*\*\*\*

Date: Wed, 22 May 2013 18:06:26 +0200 [22/05/2013 18:06:26 CEST]

De: info@santepublique-editions.fr

À: [Montrer les adresses - 121 destinataires]

bureau.jc.gaudin@senat.fr, p.andre@senat.fr, g.bailly@senat.fr, p.bas@senat.fr, r.beaumont@senat.fr, c.bechu@senat.fr, m.becot@senat.fr, c.belot@senat.fr, j.billard@senat.fr, j.bizet@senat.fr, p.bordier@senat.fr, n.bouchart@senat.fr, mt.bruguiere@senat.fr, fn.buffer@senat.fr, f.calvet@senat.fr, c.cambon@senat.fr, jp.cantegrit@senat.fr, jn.cardoux@senat.fr, jean-claude.carle@wanadoo.fr, c.cayeux@senat.fr, p.charon@senat.fr, a.chatillon@senat.fr, jp.chauveau@senat.fr, mp.cleach@senat.fr, c.cointat@senat.fr, g.cornu@senat.fr, r.couderc@senat.fr,

jp.courtois@senat.fr, p.dallier@senat.fr, i.debre@senat.fr, r.delpicchia@senat.fr, f.delattre@senat.fr, g.deriot@senat.fr, c.deroche@senat.fr, mh.des-esgaulx@senat.fr, e.dolige@senat.fr, ph.dominati@senat.fr, Michel.Doublet@wanadoo.fr, ma.duchene@senat.fr, Alain.Dufaut@wanadoo.fr, a.dulait@senat.fr, a.dupont@senat.fr, l.duvernois@senat.fr, JeanPaul.Emorine@wanadoo.fr, hfalco@mairie-toulon.fr, j.farreyrol@senat.fr, a.ferrand@senat.fr, lc.fleming@senat.fr, m.fontaine@senat.fr, a.fouche@senat.fr, b.fournier@senat.fr, jp.fournier@senat.fr, c.frassa@senat.fr, p.frogier@senat.fr, y.gaillard@senat.fr, j.garriaud-maylam@senat.fr, jacques.gautier@senat.fr, p.gelard@senat.fr, b.gilles@senat.fr, c.giudicelli@senat.fr, a.gournac@senat.fr, f.grignon@senat.fr, grosdidier@mairie-woippy.fr, c.guene@senat.fr, p.herisson@senat.fr, m.houel@senat.fr, a.houpert@senat.fr, c.hummel@senat.fr, benoit.hure@wanadoo.fr, jj.hyest@senat.fr, s.joissains@senat.fr, c.kammermann@senat.fr, r.karoutchi@senat.fr, f.keller@senat.fr, m.lamenie@senat.fr, e.lamure@senat.fr, g.larcher@senat.fr, r.laifoaulu@senat.fr, d.laurensenateur17@orange.fr, jr.lecerf@senat.fr, a.lefevre@senat.fr, jacques.legendre@wanadoo.fr, d.de-legge@senat.fr, jp.leleux@senat.fr, jc.lenoir@senat.fr, p.leroy@senat.fr, jl.lorrain@senat.fr, r.duluart@senat.fr, m.magras@senat.fr, p.marini@senat.fr, p.martin@senat.fr, jf.mayet@senat.fr, c.melot@senat.fr, a.milon@senat.fr, a.de-montgolfier@senat.fr, l.negre@senat.fr, p.paul@senat.fr, j.pierre@senat.fr, f.pillet@senat.fr, x.pintat@senat.fr, l.pinton@senat.fr, r.pointereau@senat.fr, c.poncelet@senat.fr, l.poniatowski@senat.fr, h.portelli@senat.fr, s.primas@senat.fr, c.procaccia@senat.fr, h.deraincourt@senat.fr, a.reichardt@senat.fr, b.retailleau@senat.fr, revet.charles@wanadoo.fr, bernard.saugey@wanadoo.fr, rp.savary@senat.fr, m.savin@senat.fr, b.sido@senat.fr, e.sittler@senat.fr, a.soilihi@senat.fr, a.trillard@senat.fr, c.troendle@senat.fr, f.trucy@senat.fr, jp.vial@senat.fr

Cc: info@santepublique-editions.fr

Sujet: TRES URGENT à lire avant de voter la loi sur la refondation de l'école

En-têtes: Montrer toutes les en-têtes

A toutes les Sénatrices et Sénateurs du Groupe UMP du Sénat,

\*\*\*\*\*

Date: Wed, 22 May 2013 18:23:33 +0200 [22/05/2013 18:23:33 CEST]

De: info@santepublique-editions.fr

À: jv.place@senat.fr, l.aichi@senat.fr, k.ango-ela@senat.fr, a.archimbaud@senat.fr, e.benbassa@senat.fr, mc.blandin@senat.fr, c.bouchoux@senat.fr, r.dantec@senat.fr, j.desessard@senat.fr, a.gattolin@senat.fr, j.labbe@senat.fr, h.lipietz@senat.fr

Cc: santepublique-editions.fr@santepublique-editions.fr

Sujet: TRES URGENT à lire avant de voter la loi sur la refondation de l'école

En-têtes: Montrer toutes les en-têtes

A toutes les Sénatrices et Sénateurs du Groupe EELV du Sénat,

\*\*\*\*\*

Date: Wed, 22 May 2013 18:28:39 +0200 [22/05/2013 18:28:39 CEST]

De: info@santepublique-editions.fr

À: j.mezard@senat.fr, senat.barbierygilbert@wanadoo.fr, a.bertrand@senat.fr, c.bourquin@senat.fr, jp.chevenement@senat.fr, y.collin@senat.fr, py.collombat@senat.fr, f.fortassin@senat.fr, robert.hue-senat@wanadoo.fr, f.laborde@senat.fr, s.mazars@senat.fr, jp.plancade@senat.fr, senateur-requier@orange.fr, robert.tropeano@orange.fr, r.vall@senat.fr

Cc: info@santepublique-editions.fr

Sujet: TRES URGENT à lire avant de voter la loi sur la refondation de l'école

En-têtes: Montrer toutes les en-têtes

A toutes les Sénatrices et Sénateurs du Groupe RDSE du Sénat,

\*\*\*\*\*

Date: Wed, 22 May 2013 18:56:20 +0200 [22/05/2013 18:56:20 CEST]

De: info@santepublique-editions.fr

À: e.assassi@senat.fr, mariefrance.beaufils@wanadoo.fr, m.billout@senat.fr, l.cohen@senat.fr, c.cukierman@senat.fr, a.david@senat.fr, m.demessine@senat.fr, evelyne-didier@orange.fr, c.favier@senat.fr, g.fischer@senat.fr, b.gonthier-maurin@senat.fr, p.laurent@senat.fr, Gerard.Lecam@wanadoo.fr, m.le-scouarnec@senat.fr, i.pasquet@senat.fr, m.schurch@senat.fr, d.watrin@senat.fr

Cc: info@santepublique-editions.fr

Sujet: TRES URGENT à lire avant de voter la loi sur la refondation de l'école

En-têtes: Montrer toutes les en-têtes

A toutes les Sénatrices et Sénateurs du Groupe Communiste du Sénat,

\*\*\*\*\*

Date: Wed, 22 May 2013 19:05:31 +0200 [22/05/2013 19:05:31 CEST]

De: info@santepublique-editions.fr

À: p.adnot@senat.fr, senateur.pbr@orange.fr, p.darniche@senat.fr, jf.husson@senat.fr, Alex.turk@wanadoo.fr

Cc: info@santepublique-editions.fr

Sujet: TRES URGENT à lire avant de voter la loi sur la refondation de l'école

En-têtes: Montrer toutes les en-têtes

A tous les Sénateurs Non Inscrits du Sénat,

\*\*\*\*\*

Date: Thu, 23 May 2013 11:41:50 +0200 [23/05/2013 11:41:50 CEST]

De: info@santepublique-editions.fr

À: [Montrer les adresses - 30 destinataires]

f.zocchetto@senat.fr, jp.amoudry@senat.fr, j.arthuis@senat.fr, jm.bockel@senat.fr, contact@jean-boyer.com, v.capo-canellas@senat.fr, v.delahaye@senat.fr, m.deneux@senat.fr, y.detraigne@senat.fr, m.dini@senat.fr, d.dubois@senat.fr, jl.dupont@senat.fr, f.ferat@senat.fr, j.gourault@senat.fr, s.goy-chavent@senat.fr, j.guerriau@senat.fr, p.jarlier@senat.fr, c.jouanno@senat.fr, jj.lasserre@senat.fr, h.marseille@senat.fr, h.maurey@senat.fr, jc.merceron@senat.fr, m.mercier@senat.fr, a.demontesquiou@senat.fr, c.morin-desailly@senat.fr, c.namy@senat.fr, y.pozzodiborgo@senat.fr, g.roche@senat.fr, h.tandonnet@senat.fr, jm.vanlerenberghe@senat.fr

Cc: info@santepublique-editions.fr

Sujet: TRES URGENT à lire avant de voter la loi sur la refondation de l'école

En-têtes: Montrer toutes les en-têtes

A toutes les Sénatrices et Sénateurs du Groupe UDI du Sénat,

\*\*\*\*\*

\*\*\*\*\*

TEXTE DU MAIL ADRESSE AUX SENATEURS :

Madame, Monsieur,

Avant de voter vendredi 24 mai prochain la loi pour la refondation de l'école prenez quelques minutes pour lire d'urgence l'article ci-joint dont voici quelques extraits :

(pour un plus grand confort de lecture nous vous suggérons d'imprimer la pièce jointe afin de pouvoir consulter d'un coup d'oeil ses 161 références)

Cet article a été écrit à votre intention par la journaliste scientifique indépendante Annie Lobé, qui enquête depuis 12 ans sur les effets des ondes. Vous pouvez consulter son site Internet [www.santepublique-editions.fr](http://www.santepublique-editions.fr).

Merci de votre attention.

""Placer le numérique au cœur de la refondation de l'école en équipant de tablettes tactiles 6,7 millions d'écoliers et 150.000 enseignants en deux ans, et de tableaux interactifs l'ensemble des classes primaires (pour un coût non encore dévoilé, mais qui dépassera forcément les 2 milliards d'euros) ;

Débloquer 20 milliards d'euros, pour déployer le très haut débit sur l'ensemble du territoire, en réduisant la participation de l'Etat dans les entreprises publiques. (...)

Tel est le programme numérique récemment annoncé par les membres du gouvernement : un véritable coup d'Etat des lobbies des télécoms et de l'électricité contre la santé publique, d'un coût faramineux pour les finances publiques.

Alors que le Centre international de recherche sur le cancer, rattaché à l'OMS, a officiellement déclaré le 31 mai 2011 que les radiofréquences émises par tous ces appareils « peuvent causer le cancer », tout comme les fréquences extrêmement basses, également émises par tous ces appareils, et classées dans la même catégorie par la même autorité sanitaire depuis 2001. (...)

« Dès lors que l'ordinateur de l'élève est ouvert, l'attention au cours chute de manière très importante », observent des enseignants cités par un rapport de l'Inspection générale de l'éducation nationale (Igen) évaluant les résultats du plan « un collégien, un ordinateur portable » lancé en 2001 par le Conseil général des Landes, pour un budget total de 52 millions d'euros.

Or, ce ne sont pas les nouvelles tablettes dont l'Etat veut équiper les écoliers qui vont augmenter l'attention aux cours : elles disposent de « systèmes d'exploitation performants » et de « magasins d'applications très fournis » pour télécharger des jeux vidéos gratuits, ou plus exactement freemium, c'est-à-dire d'entrée gratuite mais pour lesquels « il faut payer pour obtenir des niveaux supérieurs, des nouvelles armes ou débloquer des personnages ».

Nul doute que les écoliers seront déconcentrés par ces jeux à portée de doigts pendant la

classe. Toutes les tablettes tactiles sont équipées en wifi, leur caractéristique essentielle étant la mobilité. Se contenter de demander des connexions filaires dans les écoles, c'est donc être clairement dépassé.

Qui expliquera au gouvernement qu'il ferait mieux de renoncer à ce projet qui ne fera qu'aggraver la chute des résultats scolaires<sup>3</sup>, à cause d'un effet bien documenté des ondes sur le cerveau : la diminution de la sécrétion d'acétylcholine, le neurotransmetteur de l'attention, de la mémorisation, de l'apprentissage et du mouvement,

en un mot, la destruction du neurotransmetteur de l'intelligence ?

Ces résultats d'études scientifiques corroborent l'affirmation d'un collégien devant le stand du livre numérique au salon du Livre de jeunesse de Montreuil en novembre 2012 :

«  
Quand je lis sur un écran, je mémorise moins que sur le papier ».

Il y a donc une cause physiologique à cette observation. Si ces messieurs-dames du gouvernement voulaient bien en tenir compte avant de dépenser des sommes faramineuses (le prix moyen TTC d'une tablette tactile est actuellement de 466 €), ils éviteraient de plonger les générations futures dans un fiasco dont personne ne pourra se relever. (...)

Et enfin la reconnaissance, par la Cour suprême de cassation italienne en octobre 2012, que la tumeur du cerveau dont a été atteint un ancien directeur financier d'une multinationale ayant téléphoné au portable entre cinq et six heures par jour, six jours sur sept pendant douze ans, est la conséquence directe de l'usage intense de son téléphone portable. Les juges ont classé sa tumeur comme « maladie professionnelle » et

ont condamné l'organisme d'assurance sociale dont dépend cet ex-manager à lui verser une pension d'invalidité, car il est partiellement paralysé du visage depuis une opération d'urgence<sup>1</sup>.

Mais toutes ces dispositions officielles sont bel et bien restées lettres mortes en France.

Lors de l'assemblée générale des actionnaires qui s'est tenue l'après-midi même de ce 30

avril 2013, le chiffre d'affaires annoncé par l'opérateur SFR, détenu par le groupe Vivendi, est en 2012 supérieur à 11 milliards d'euros, générés en conservant 21 millions de clients [moyenne, par client : 523 € annuels, soit 43 € par mois]. Principal inconvénient engendré par l'arrivée du quatrième opérateur Free sur le marché : la diminution des tarifs (le chiffre d'affaires en 2011 avait été supérieur à 12 milliards d'euros pour le même nombre de clients) et leur simplification, de 1.600 tarifs (!) à 6 tarifs.

Avec 72 millions de cartes SIM en circulation<sup>2</sup>, la « disette » des opérateurs mobiles est donc d'autant moins pour demain qu'ils vont obtenir de l'Etat une subvention de 20 milliards d'euros pour le déploiement de la 4G. Le milliard d'euros que chacun d'eux a déboursé fin 2011 pour obtenir la licence 4G<sup>3</sup> sera ainsi amplement remboursé...

Et même au-delà, car le coût réel du déploiement de la 4G sera bien en dessous de 20 milliards d'euros : Bouygues Telecom a d'ores et déjà obtenu l'autorisation d'utiliser les infrastructures de son réseau GSM. Les deux autres opérateurs n'auront plus qu'à obtenir de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep) les mêmes autorisations, en arguant de la distorsion de concurrence, puis à transférer, avec des offres commerciales adaptées, leurs abonnés GSM qui pour l'instant « saturent les bandes 1800 MHz », sur les nouvelles bandes de la 4G, 800 MHz et 2600 MHz.

Comme leurs antennes couvrent déjà l'intégralité du territoire, le tour sera joué :  
« Pour déployer la 4G sur l'ensemble de l'Hexagone, l'opérateur n'a besoin que de reparamétrer ses 15.000 antennes GSM –une affaire de quelques semaines. »

La belle arnaque !

Bouygues Telecom ne se gêne d'ailleurs pas pour émettre d'ores et déjà en 4G sur les sites qu'il exploite, faisant fi de l'absence d'autorisation des propriétaires, qui ne pouvait être incluse dans le bail l'autorisant à implanter les antennes sur le toit d'un

bâtiment pour émettre uniquement en GSM et, pour les plus récentes d'entre elles, en UMTS (3G).

Les nouvelles technologies attaquent l'économie réelle

Si le gouvernement avait décidé d'injecter ces 20 milliards dans les PME qui viennent de licencier en un an 260.000 personnes<sup>1</sup>, à l'instar de ce qui avait été fait en 2008 pour sauver les banques de leur crise, ce garrot n'aurait-il pas stoppé l'hémorragie des suppressions d'emplois qui est la cause profonde de l'augmentation du chômage de masse durable?

Mais il a retenu l'option contraire : plus ils seront connectés à Internet du matin au soir, plus les consommateurs privilégieront l'achat en ligne au détriment du commerce direct, ce qui détruira encore plus l'emploi local. Ce phénomène s'est amplifié avec les téléphones 3G et ne pourra que s'accroître avec la généralisation des tablettes et le déploiement de la 4G qui accélèrera les connexions mobiles sur tout le territoire.

À Paris, le libraire et disquaire physique Virgin Megastore met déjà la clef sous la porte<sup>2</sup>, cependant que son concurrent en ligne Amazon prospère, alors même qu'il ne paie pratiquement pas d'impôt en France.<sup>3</sup> Et on cherche vainement sur les sites français les annonces de recrutement des 2.500 emplois promis le 26 novembre 2012 pour l'ouverture de la plateforme de Lauwin-Planque près de Douai (90.000 m<sup>2</sup>) d'ici au deuxième semestre 2013.<sup>4</sup> Peut-être faut-il regarder en Belgique, car le site choisi est situé à seulement 25 km de la frontière et 35 km de Tournai ?

Il s'agit là d'un exemple flagrant de la façon dont les technologies nouvelles attaquent l'économie réelle en détruisant l'emploi. Au final, quelques géants du Net aspirent le pouvoir d'achat des ménages pour le confisquer dans des paradis fiscaux. Les flux d'échanges monétaires qui nourrissaient l'économie en retour sont définitivement détournés. Faute de clients et de débouchés pour leur production, les entreprises locales licencient leurs employés et font faillite.

Il faut poser un diagnostic correct pour pouvoir appliquer le remède adéquat. Les emplois industriels ne sont pas les seuls à disparaître. Le commerce et les services sont également touchés. L'évolution du PIB<sup>5</sup> n'explique pas l'ampleur des suppressions d'emplois depuis 2011<sup>6</sup> : il faut aussi prendre en compte la modification de la structure des dépenses des ménages et le déplacement de leurs achats vers des entreprises qui génèrent d'importants chiffres d'affaires avec un faible nombre de salariés. (...)

En tout état de cause, l'augmentation du chômage depuis 2011 est bel et bien la preuve que les nouveaux emplois créés par les technologies numériques ne remplacent pas ceux

qu'elles ont détruits. Investir 20 milliards dans la 4G ne fera qu'augmenter les suppressions d'emploi dans l'économie réelle. Ce ne sont pas les 10.000 emplois créés pour le déploiement du très haut débit (annonce du Premier ministre le 28 janvier 2013 lors du séminaire gouvernemental<sup>1</sup> présentant la « feuille de route du gouvernement sur le numérique ») qui pourront contrebalancer l'asphyxie du commerce et des services locaux, déjà bien sinistrés. (...)

À Issy-les-Moulineaux, un enfant de 10 ans est déjà électro-hypersensible. Le maire André Santini a cru bon d'équiper en avant-première les salles de classe de ces « tableaux

blancs interactifs » (TBI) que le gouvernement prévoit d'installer partout, et qui sont des écrans tactiles géants (diagonale de 2 mètres). Cet enfant avait été placé juste à côté dudit tableau.

Combien d'enfants deviendront électro-hypersensibles quand ces écrans seront installés dans près de 300.000 classes d'écoles élémentaires ? Il faut absolument ne jamais connaître la réponse à cette question et prévenir tout risque en renonçant purement et simplement à installer cet équipement pathogène.

Ces études que nos ministres feignent d'ignorer sur la stérilité  
Nos ministres ignorent-ils, ou feignent-ils d'ignorer, cette étude que le professeur Pierre Le Ruz a publiée en 1978, alors qu'il était en poste au laboratoire de Physiologie des régulations de l'université de Rennes, intitulée : "Effets de l'exposition du rat nouveau-né aux micro-ondes sur le développement ultérieur des gonades et des surrénales"<sup>1</sup>.

Les animaux ont été exposés<sup>2</sup> juste après la naissance, pendant quinze jours consécutifs, puis sacrifiés à 90 ou à 140 jours. Le résultat observé est une réduction significative de la taille et du poids des organes sexuels, tant pour les testicules que pour les ovaires. Chez les mâles : "Les tubes séminifères des animaux irradiés à la naissance sont fermés et la spermatogénèse semble bloquée." Chez les femelles : "Le nombre d'ovocytes est réduit."

Et le professeur Pierre Le Ruz d'ajouter : "Ces caractères étaient acquis, c'est-à-dire transmis à la génération suivante. Mais cela, nous n'avons pas été autorisés à le publier."

Nos ministres ignorent-ils également, ou feignent-ils d'ignorer, cette étude publiée en 1997 par les Grecs Magras et Xenos, qui ont exposé, en continu, pendant cinq générations, des femelles souris et leur descendance femelle à des tours de radio, à une intensité de 0,6 Volts par mètre, et résumant ainsi leurs résultats : "Un déclin progressif du nombre de nouveaux-nés par portée a été observé, qui a abouti en cinq générations à une stérilité irréversible."

Autrement dit, à chaque génération, il y avait de moins en moins de bébés, jusqu'à la cinquième génération qui a été totalement incapable de se reproduire.

Les téléphones portables 3G (ou smartphones), les ordinateurs portables et les tablettes tactiles continuent d'émettre des fréquences extrêmement basses même lorsqu'ils semblent éteints. La seule façon de stopper ces émissions consiste à ôter la batterie. Mais sur bon nombre de modèles, cela est impossible !

Les enfants équipés de tablettes tactiles seront donc exposés à leurs ondes toute la journée, même lorsque le professeur décidera de ne pas les utiliser ! (...)

Baisse de la fertilité féminine dès la première génération

Une autre étude éclaire la façon dont la fertilité féminine est attaquée par les téléphones portables en cas d'exposition à la fois précoce et permanente. Publiée en 2009, elle a été réalisée par les Turcs Gul, Celebi et Ugras, avec 82 femelles rates âgées de 21 jours (43 dans le groupe exposé et 39 dans le groupe contrôle non exposé). Les jeunes rates enceintes ont été placées dans une cage en polypropylène sous laquelle

était placé un téléphone portable en veille qui n'était mis en fonctionnement que durant 15 minutes, deux fois par jour, toutes les 12 heures. La batterie était constamment en charge.

Le 21ème jour suivant la délivrance, les rates ont été sacrifiées et leur ovaire droit a été examiné. Les analyses ont révélé que le nombre de follicules (réserves d'ovocytes en cours de maturation) était inférieur chez les rates exposées par rapport aux rates non exposées.

Toutes les femelles mammifères naissent avec un stock d'ovocytes. À la puberté, pendant chaque cycle, un certain nombre de follicules contenant des ovocytes matures migrent des ovaires vers les trompes, où ils sont prêts à être fécondés (dans l'espèce humaine, il en reste un seul par cycle ; s'il en reste deux, cela peut engendrer la naissance de faux jumeaux). Il est clair d'après, cette étude, que l'exposition au téléphone portable produit un effet toxique sur les ovocytes dès la première génération et dès le début de l'exposition.

Il n'a échappé à personne que les conditions d'exposition de cette expérimentation sont proches de celles des adolescentes d'aujourd'hui, qui gardent leur téléphone portable en veille à portée de main 24h sur 24, même la nuit, et l'utilisent (au minimum) une demi-heure par jour.

Rêves de nazis : contrôle, surveillance, formatage du cerveau

De telles expériences ne peuvent pas être reproduites sur des femmes car il faudrait nous

ôter les organes pour compter nos follicules. Dès la quinzième semaine après la fécondation, notre stock initial d'environ 200.000 ovocytes était déjà constitué in utero. Ce n'est donc que dans vingt ans que l'on connaîtra l'effet, sur le nombre et la maturation de leurs ovocytes, de l'exposition actuelle des petites filles nées ces dernières années.

PMA et GPA2 deviendront-elles alors la seule façon de procréer ? Assurément, un rêve de nazis deviendrait, alors, réalité : le contrôle de la reproduction humaine. Et chacun de nos ministres, de gauche ou de droite, qui aura participé à ce désastre n'aura plus que ses yeux pour pleurer. S'il est encore en vie.

(...)

Deuxièmement, rien ne garantit que le « service public de l'éducation numérique » prôné par le ministre de l'éducation n'aboutira pas, dans un avenir plus ou moins proche, à la suppression pure et simple des enseignants, remplacés par des surveillants ou par des assistants de cours simplement chargés d'administrer aux élèves, sur un mode magistral, les « contenus » (terme consacré par les opérateurs mobiles) dispensés sur TBI avec leurs indispensables compléments : ordinateur, vidéoprojecteur, et tablettes tactiles pour les élèves.

La manipulation de cet arsenal requiert beaucoup de temps, au détriment de la pédagogie

elle-même. Un transfert de l'autorité de l'enseignant à l'écran est inévitable. Quiconque a la maîtrise de la conception des programmes, a la maîtrise des cerveaux en développement en ayant contourné les résistances d'un corps enseignant bien connu pour son manque de maniabilité et de « manipulabilité ».

Rien ne sera alors plus facile que de privatiser l'enseignement, au profit de ceux qui auront les moyens de l'acheter. C'est d'ailleurs ce qui se produit déjà : des logiciels réalisés par des sociétés privées proposent des cours « tout prêts ». La géographie, enseignée par GoogleMap, ça vous tente ?<sup>1</sup> Vu le temps nécessaire aux professeurs



pour  
créer leurs propres supports de cours<sup>2</sup>, ils y renonceront bien vite.

L'enseignement ne sera donc plus la transmission de savoirs d'un cerveau à un autre, mais la diffusion automatisée de « contenus » uniformes. Quelle régression !

La promotion de l'éducation numérique a peut-être un autre objectif caché : réduire la dépense publique. Pensez donc ! 6,9 % du PIB sont alloués à la dépense intérieure d'éducation (137,4 milliards d'euros en 2011, dont 80 milliards sont pris en charge par l'Etat, 33,6 milliards par les collectivités territoriales, 11,1 milliards par les ménages, 9,4 milliards par les entreprises et 2,7 milliards par d'autres administrations).

72 % de la dépense concerne les salaires (325.441 enseignants). Un excellent retour sur investissements peut donc être envisagé en supprimant les postes d'enseignants !

Et un jour, plus besoin de bâtiments publics pour les écoles : les enfants resteront à domicile derrière leur console, avec un « tutorial » assuré à distance, via Internet...

Big Brother en a rêvé, le ministre de l'Éducation va le faire, avec la bénédiction de nos 577 députés et 348 sénateurs. Pour l'instant, personne ne semble vouloir les arrêter.

Arrêtons plutôt de nous mentir à nous-mêmes, de nous mentir les uns aux autres, et de mentir à nos enfants.

Tout le monde sait que le téléphone portable et les appareils sans fil sont dangereux.

Si ces produits sont dangereux, il ne faut pas les utiliser, et encore moins les distribuer aux enfants. (...)

Le saviez-vous ? 40 % des personnes ayant reçu un diagnostic de cancer décèdent dans les cinq ans qui suivent. En France, deux millions de personnes vivent avec, ou après, un cancer. Environ une personne sur deux traitée a moins de 65 ans et la plupart exercent encore une activité au moment du diagnostic.<sup>1</sup> La moitié des cancers de l'enfant avant l'âge de 5 ans.

La diffusion des résultats de la présente enquête, entreprise il y a 12 ans, pourrait permettre de stopper cette hécatombe qui frappe particulièrement la génération des 40-60

ans. Celle qui détient actuellement les rênes du pouvoir.

\*\*\*\*\*

Pour lire l'intégralité de l'article et ses 161 références, veuillez télécharger et imprimer la pièce jointe.

Annie Lobé tient à votre disposition les publications dans lesquelles elle a consigné les résultats de ses enquêtes.

SantéPublique éditions  
20, avenue de Stalingrad  
94260 FRESNES  
info@santepublique-editions.fr

(nous n'avons pas le téléphone. Dans votre réponse, merci de ne pas nous demander de vous appeler au téléphone -surtout pas sur un numéro de portable !- et de bien vouloir indiquer une adresse postale où vous écrire directement)

-----

Pièces jointes (Les liens expireront le 01/12/2013)

<http://webmail.santepublique-editions.fr/horde/imp/attachment.php?u=info%40santepublique-editions.fr&t=1369237713&f=Gadgets-mobiles-a+lire-avant-de-voter-loi-refondation-ecole.pdf>

\*\*\*\*\*

MAIL ADRESSE AU PRESIDENT DU SENAT JEAN-PIERRE BEL :

\*\*\*\*\*

Date: Wed, 22 May 2013 22:11:44 +0200 [22/05/2013 22:11:44 CEST]

De: info@santepublique-editions.fr

À: bel1.jean-pierre@wanadoo.fr

Cc: info@santepublique-editions.fr

Sujet: TRES URGENT à lire avant de voter la loi sur la refondation de l'école

En-têtes: Montrer toutes les en-têtes

Monsieur le Président,

Vous trouverez ci-joint le mail adressé ce soir à tous les sénateurs.

Annie Lobé, journaliste scientifique, vous remercie de bien vouloir lui faire connaître les réflexions que vous inspire l'article ci-joint, dont elle est l'auteur.

Elle souhaite attirer particulièrement votre attention sur les paragraphes suivants :

""S'il n'avait pas choisi de suivre la même ligne qu'eux, l'actuel gouvernement disposerait pourtant d'arguments de poids contre ses adversaires les plus virulents, qui constituaient le dernier gouvernement de l'ère Sarkozy, au premier nombre desquels François Fillon et Nathalie Kosciusko-Morizet.

En effet, ces ministres se sont abstenus de prendre aucune mesure de protection du public après la reconnaissance du caractère potentiellement cancérigène des radiofréquences par le Centre international de recherche sur le cancer en mai 2011. Pis, ils ont procédé à la vente des licences 4G postérieurement à cette date.

François Fillon a pourtant été saisi dès le 11 juillet 2011 par l'auteur de ces lignes, et il lui a expressément été demandé, en décembre 2011, de prendre un nouveau décret. Ce qu'il s'est abstenu de faire.

Il pourrait donc aisément être poursuivi devant les tribunaux, de même que sa ministre Nathalie Kosciusko-Morizet qui, alors qu'elle avait déposé en 2005 une proposition de loi visant à protéger les populations, s'est ensuite abstenue de prendre les décrets nécessaires lorsqu'elle a été successivement nommée en 2009 Secrétaire d'Etat chargée la Prospective et du Développement de l'Économie numérique (tout est dit !), puis en 2010 numéro 4 du gouvernement en tant que ministre de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement.

Mais la manipulation dont le gouvernement de François Hollande est actuellement l'objet,

qui consiste à lui faire prendre des mesures encore plus vigoureuses que celles de ses prédécesseurs en faveur de la technologie mobile habilement renommée « numérique », pourrait avoir pour objectif caché de permettre à ses adversaires politiques, après une nouvelle alternance, de régler de leurs comptes à tous les membres du gouvernement et autres parlementaires actuellement impliqués dans les prises de décision.

Un jour ou l'autre, toutes les affaires de santé publique finissent par éclater. À côté de ce qui attend les actuels ministres, l'affaire du sang contaminé, qui avait déjà éclaboussé un gouvernement de gauche et brisé la carrière d'un de ses membres les plus éminents, apparaîtra comme une vétille comparée à l'affaire de la téléphonie mobile.

Le président, ses ministres et les parlementaires ont donc de nombreux motifs de faire le choix judicieux de renverser la vapeur, pendant qu'ils sont aux commandes, en ôtant les écailles qu'ils ont sur les yeux et mettant un coup d'arrêt au développement de ces technologies dangereuses."""

Voici le texte du mail adressé aux sénateurs, par groupes politiques:

A toutes les Sénatrices et Sénateurs,

(Voir, ci-dessus, LE TEXTE DU MAIL ADRESSE AUX SENATEURS).

\*\*\*\*\*